



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aides à domicile

Question au Gouvernement n° 1563

Texte de la question

## EMPLOIS DE SERVICE À LA PERSONNE

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Michel Fourgous, pour le groupe UMP.

**M. Jean-Michel Fourgous.** Monsieur le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, vous avez participé hier, en présence de 3 500 personnes, au lancement de la maison de l'emploi " nouvelle génération " d'Élancourt dans les Yvelines. Cette structure associe l'ensemble des acteurs de l'emploi et de l'orientation, avec notamment une cité des métiers très innovante.

Cette maison de l'emploi simplifie et accélère la rencontre entre les chômeurs et les entrepreneurs. Vous avez pu juger, comme nous, que la croissance et l'emploi procèdent avant tout d'un état d'esprit entre le travail et le capital, entre la compétence et l'initiative, et se fondent sur un rapport de confiance, et non pas de défiance, comme d'aucuns le professent dans ce pays.

Cet état d'esprit est celui de l'emploi. La croissance en 2004 approche les 2,5 %. Nous nous en réjouissons tous, mais il faut davantage encore la transformer en emplois durables. Les majorités d'aujourd'hui et de demain seront jugées par les Français au regard de leur capacité à créer des emplois.

Il est un gisement d'emplois insuffisamment exploité en France : celui des métiers de service à la personne. Qu'il s'agisse de rompre l'isolement des personnes âgées ou de les soulager des tâches domestiques, qu'il s'agisse de garde d'enfants ou de soutien scolaire, ces services répondent à une véritable exigence de resserrement du lien social et d'amélioration de la qualité de la vie.

La France doit rattraper son retard en ce domaine. Aux États-Unis, le premier employeur exerce une activité de services à la personne.

Dès lors, réduire les charges sur ce type d'emplois n'est pas un cadeau aux riches, comme le disent les plus archaïques d'entre nous (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains*), mais un cadeau aux personnes exclues du travail. Plusieurs centaines de milliers de chômeurs attendent cette mesure.

Vous avez annoncé, monsieur le ministre, un plan permettant de créer 500 000 emplois de service en trois ans. Je salue votre initiative. Elle répond à un vrai besoin des Français et à la nécessité de revaloriser ces métiers de proximité et de solidarité. Pouvez-vous nous préciser les modalités de préparation de ce plan et nous indiquer comment vous comptez concrétiser les créations d'emplois qui en sont attendues ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale.

**M. Jean-Louis Borloo, ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale.** J'ai été heureux de participer hier, à Élancourt, au lancement de la maison de l'emploi. Je puis d'ailleurs vous indiquer, monsieur Fourgous, que nous avons déjà reçu 220 propositions pour un programme global de 300.

Vous évoquez un sujet majeur, celui du service à la personne. Ce secteur emploie 1,3 million de salariés et connaît déjà une croissance annuelle de 6 %. Mais les professionnels nous disent pouvoir doubler leur capacité de création d'emplois en trois ans ; elle passerait ainsi de 250 000 à 500 000 emplois. Nous les avons donc rencontrés.

Le Premier ministre m'a autorisé à organiser une mission d'aide à la personne réunissant les associations, les collectivités locales, le monde de la santé, les entreprises et les particuliers employeurs pour étudier les

modalités d'un plan financier, fiscal et juridique de soutien global afin de débloquent le gisement d'emplois de ce secteur, où la France accuse un grand retard. Nous avons mis en place un comité de pilotage avec Philippe Douste-Blazy pour la santé, Mme Montchamp pour le handicap et Hubert Falco pour les personnes âgées, afin de " booster " ces opérations.

**M. Maxime Gremetz.** Et qui paie ?

**M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale.** Le plan que j'ai annoncé, monsieur Fourgous, sera présenté à Noël. (*" Ah ! C'est le père Noël ! " sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

J'insiste sur le fait que ce sont des métiers nobles et beaux, que notre organisation d'État ne prend pas encore en compte. L'agriculture, l'industrie sont représentées mais pas le service à la personne en tant que tel. C'est notre révolution. Ces beaux métiers, non délocalisables, permettent en plus d'améliorer vraiment la qualité de vie de nos compatriotes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

**M. Maxime Gremetz.** M. Borloo fait sa révolution !

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Michel Fourgous](#)

**Circonscription :** Yvelines (11<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1563

**Rubrique :** Professions sociales

**Ministère interrogé :** emploi

**Ministère attributaire :** emploi

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 octobre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 octobre 2004